




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

**FORMULAIRE DE DEMANDE**  
**(Duplicata, modification d'adresse ou d'état-civil)**  
à compléter par le demandeur

Identité du demandeur :

Femme  Homme

Numéro étranger : _ _ _ _ _ <small>(ce numéro est disponible dans l'encadré « rouge »)</small>		N° de téléphone portable : _ _ . _ _ . _ _ . _ _ . _ _
Prénom :	Date de naissance :	Nom de naissance : <small>(c'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)</small>
Adresse :		

Objet de la demande :

- Duplicata d'un titre de séjour (en cas de perte ou de vol)  
 Modification d'adresse  
 Modification d'état-civil (mariage, divorce ...)

Le dossier **complet**, comportant les copies des pièces demandées (voir liste de pièce au verso de ce document), doit être envoyé à l'adresse postale suivante dans une enveloppe **au format A4** (sans agrafe, ni trombones) :

Sous-préfecture de Draguignan  
BP 275  
83007 DRAGUIGNAN Cedex

**Tout dossier incomplet sera renvoyé**

Le Bureau de l'immigration vous informe que les timbres fiscaux sont à présenter uniquement lors du retrait de votre titre de séjour pour lequel vous ferez l'objet d'une invitation.

Fait à :

Le (date) :

Signature du demandeur

Liste des documents à produire en fonction du type de demande :

**1. Documents communs**

- copie intégrale du passeport en cours de validité (*en cas de renouvellement en cours, merci de joindre une copie de l'attestation de demande de renouvellement délivrée par les autorités consulaires*),

- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (*facture d'électricité, d'eau, de téléphone fixe ou d'accès internet, quittance de loyer certifiée*),

Nota : en cas d'hébergement par une tierce personne, il convient de remplir une attestation d'hébergement, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité de l'hébergeur et d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant datant de moins de 3 mois.

Cette attestation est disponible sur le site :

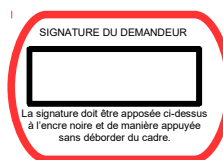
<http://www.var.gouv.fr/etrangers-a6724.html> – rubrique 2

- 2 enveloppes affranchies au tarif en vigueur au nom et adresse du demandeur,

- 2 photographies d'identité aux normes en vigueur,

- accusé de réception complété,

- imprimé « acquisition photo et signature » (La signature doit être apposée à l'encre noire et de manière appuyée sans déborder du cadre prescrit à cet effet).



**2. Documents spécifiques à la demande à ajouter aux documents communs**

Duplicata du titre de séjour :

- en cas de perte : attestation sur l'honneur de déclaration de perte,

Cette attestation est disponible sur le site :

<http://www.var.gouv.fr/etrangers-a6724.html> – rubrique 2

- en cas de vol, procès-verbal de plainte ou de main courante déposée auprès d'un commissariat ou de la gendarmerie.

Modification d'adresse :

- copie du titre de séjour.

Modification d'état-civil :

- copie du titre de séjour,

- acte(s) d'état-civil datant de moins de 3 mois justifiant de la modification demandée.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


PRÉFET DU VAR

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

à compléter par le demandeur

Identité du demandeur :

Femme  Homme

Numéro étranger : _ _ _ _ _ <small>(ce numéro est disponible dans l'encadré « rouge »)</small>		N° de téléphone portable : _ _ . _ _ . _ _ . _ _ . _ _
Prénom :		Nom de naissance : <small>(c'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)</small>
Date de naissance :		
Adresse :		

### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Votre dossier de demande de :

- Duplicata d'un titre de séjour (en cas de perte ou de vol)
- Modification d'adresse
- Modification d'état-civil (mariage, divorce ...)

est bien parvenue dans nos services.

Je vous précise que le présent accusé de réception ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à votre demande.

Fait à Draguignan, le

